



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
RÉUNION RÉGULIÈRE - PROCÈS-VERBAL**

le 14 février 2024
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Mario Zanth, maire
Kyle Cyr, Conseiller quartier 1
Stephane Fournier, conseiller quartier 2
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Simon-Olivier Péladeau-Houle, conseiller quartier 6
Trevor Stewart, conseiller quartier 7
Diane Choinière, conseillère du quartier 8
Pierre Voisine, Directeur général
Monique Ouellet, greffière
Karine McCulloch

ABSENT: Carl Grimard, conseiller du quartier 3

1. Ouverture de la réunion

Le maire Zanth ouvre la réunion à 18h30.

2. Reconnaissance de territoire

Le maire Zanth fait la lecture de la déclaration de reconnaissance des territoires autochtones.

3. Moment de réflexion

Le conseiller Stéphane Fournier fait la lecture du moment de réflexion.

4. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2024-12

Proposée par Stephane Fournier

Appuyée par Simon-Olivier Péladeau-Houle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout de l'item 12.3, soit une résolution de membre au sujet du Centre Récréatif Alphonse Carrière.

ADOPTÉE, telle que modifiée

5. Déclarations d'intérêts pécuniaires

Aucune

6. Réunion à huis clos

Les membres du conseil se retirent dans la salle de conférence adjacente à la salle du conseil à 18h34 et retournent dans la salle du conseil à 18h46.

RÉSOLUTION 2024-13

Proposée par Samuel Cardarelli

Appuyée par Stephane Fournier

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion régulière du conseil municipal soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter des sujets suivants, tel que stipulé à la section 239 de la *Loi sur les municipalités 2001*, tel que modifiée :

6.1 Procès-verbal de la réunion à huis clos du 17 janvier 2024

6.2 Acquisition potentielle de terrains ancienne route 17

6.3 Acquisition potentielle de terrains sur le chemin Lacasse

6.4 Dossier de Ressources humaines

ADOPTÉE

6.1 Procès-verbal de la réunion à huis clos du 17 janvier 2024

6.2 Acquisition potentielle de terrains ancienne route 17

6.3 Acquisition potentielle de terrains sur le chemin Lacasse

6.4 Dossier de Ressources humaines

7. Résolution pour retourner en réunion ouverte

RÉSOLUTION 2024-14

Proposée par Diane Choinière
Appuyée par Stephane Fournier

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner en réunion régulière.

ADOPTÉE

8. Rapport de la réunion à huis clos

Le maire Zanth informe les membres du public que le conseil a discuté de dossiers à huis clos et que des directives ont été données au personnel.

9. Annonces / Présentations spéciales

La conseillère Diane Choinière annonce que dans le cadre du Carnaval d'hiver de Bourget, il y aura des activités dans le parc naturel Lavigne le 25 février 2024 de 13h à 16h. Pour plus d'information sur la programmation, visitez la page Facebook du Club Optimiste.

10. Items du Comité plénier

10.1 Délégations/Présentations

Aucune

10.2 Pétitions et correspondance

a. Lettre de soutien - Amélioration de la modélisation opérationnelle des inondations, de la cartographie et de l'alerte dans le bassin versant de la rivière Nation Sud

Le maire Mario Zanth, soutenu par les membres du conseil, donne la consigne au personnel de préparer une lettre de soutien, comme demandé.

10.3 Avis de motion

a. Avis de motion présentée par conseiller Trevor Stewart et appuyée du maire Mario Zanth demandant à la province de l'Ontario d'entreprendre un examen complet de la prospérité sociale et économique

Conseiller Trevor Stewart présente son avis de motion.

10.4 Rapports des comités/services

a. Proposition de renommer le parc Loda à parc Paul Lavoie

Suite à des questions, Julian Lenhart confirme que la proposition de renommer le parc a été faite par le comité de développement du parc Loda.

RÉSOLUTION 2024-15

Proposée par Samuel Cardarelli

Appuyée par Stephane Fournier

QUE le Comité plénier recommande qu'un règlement soit adopté lors de la prochaine réunion du conseil, à l'effet de renommer le Parc Loda à Parc Paul Lavoie.

ADOPTÉE

11. Rapport du comité plénier

12. Items des membres du Conseil

12.1 Résolution présentée par conseillère Diane Choinière et appuyée du maire Mario Zanth déclarant la violence faite aux femmes comme épidémie

RÉSOLUTION 2024-16

Proposée par Diane Choinière

Appuyée par Mario Zanth

ATTENDU qu'une lettre datée du 20 septembre 2023, reçue de la Maison Interlude indique que la Coalition de Prescott-Russell pour éliminer la violence faite aux femmes a sonné l'alarme en raison de l'augmentation du taux de violence sexiste et de la violence faite aux femmes dans notre région; et
ATTENDU que le conseil de la Cité de Clarence-Rockland reconnaît que les problèmes de violence dans les communautés rurales sont graves pour la santé et le bien-être des familles locales;
QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil de la Cité de Clarence-Rockland déclare la violence entre partenaires intimes et la violence contre les femmes constituent une épidémie.

ADOPTÉE

12.2 Résolution proposée par le conseiller Kyle Cyr et appuyée du maire Mario Zanth au sujet du 9-8-8, soit la ligne d'assistance nationale sur le suicide et les crises.

RÉSOLUTION 2024-17

Proposée par Kyle Cyr

Appuyée par Mario Zanth

ATTENDU QUE le Canada a adopté le 9-8-8, comme ligne d'assistance nationale à trois chiffres sur le suicide et les crises ; et

ATTENDU QUE la Cité de Clarence-Rockland reconnaît qu'il s'agit d'une initiative importante pour s'assurer que les obstacles critiques sont éliminés pour les personnes en situation de crise et qui demandent de l'aide ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Cité de Clarence-Rockland continue d'appuyer l'initiative de la ligne d'écoute 9-8-8 et affichera l'affiche d'information 9-8-8 dans tous ses édifices municipaux; et

QUIL SOIT AUSSI RÉSOLU QU'une copie de cette résolution soit envoyée à Todd Doherty, MP de Cariboo-Prince George, ainsi qu'à toutes les municipalités de l'Ontario.

ADOPTÉE

12.3 Résolution proposée par le conseiller Trevor Stewart et appuyée du maire Mario Zanth au sujet du Centre Récréatif Alphonse Carrière

Suite à des questions, Jean-Luc Jubinville indique qu'il est dans l'intention de l'administration de présenter un rapport au Conseil qui inclurait toutes les options disponibles et les coûts associés pour réparer ou remplacer l'équipement de cuisine défectueux au Centre récréatif Alphonse Carrière.

RÉSOLUTION 2024-18

Proposée par Trevor Stewart

Appuyée par Mario Zanth

ATTENDU QUE Hammond est une communauté prospère avec une base de bénévoles actifs qui offrent des activités tout au long de l'année.

ATTENDU QUE le Centre Récréatif Alphonse Carrière est l'endroit principal pour plusieurs de ces activités.

ATTENDU QUE la cuisine du centre, qui est une source vitale de revenus pour les clubs communautaires, a besoin de réparations majeures.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'administration prépare un rapport par la prochaine réunion du conseil soit, le 20 mars 2024, indiquant les coûts et les travaux nécessaires pour convertir au gaz et remplacer l'équipement défectueux dans la cuisine du Centre Récréatif Alphonse Carrière.

ADOPTÉE

13. Items par consentement

RÉSOLUTION 2024-19

Proposée par Samuel Cardarelli

Appuyée par Stephane Fournier

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les items suivants, tels qu'identifiés sous la rubrique «items par consentement» à l'ordre du jour de la réunion régulière du 14 février 2024, soient adoptés :

13.1 Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du conseil du 17 janvier 2024

13.2 Réception des procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration de la Bibliothèque publique de Clarence-Rockland du 21 novembre et du 19 décembre 2023

13.3 Réception des bulletins de correspondance hebdomadaire de janvier, soit 2024-50 à 2024-53

13.4 Résolution pour adopter des réductions d'impôt en vertu des articles 357 - 358 de la loi sur les municipalités février 2024

13.5 Résolution pour approuver les salaires payés du 24 décembre 2023 au 20 janvier 2024

13.6 Résolution pour approuver les comptes payés du 8 janvier au 4 février 2024

ADOPTÉE

Texte des résolutions adoptées par consentement sous la résolution no. 2024-19

13.1 ***QU'IL SOIT RÉSOLU QUE*** le procès-verbal de la réunion régulière du conseil du 17 janvier, 2024 soit adopté.

13.2 ***QU'IL SOIT RESOLU QUE*** les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration de la Bibliothèque publique de Clarence-Rockland du 21 novembre et du 19 décembre 2023, soit reçus.

13.3 ***QU'IL SOIT RÉSOLU QUE*** les bulletins de correspondance no. 2024-50, 2024-51, 2024-52, 2024-53, soit reçu et déposé en filière.

- 13.4** ***QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le Conseil adopte les réductions de taxes au montant de 252,98 \$, étant la part de la Cité de Clarence-Rockland, en vertu des sections 357 & 358 de la Loi sur les municipalités, contre les propriétés foncières décrites dans la cédule « A » du rapport numéro FIN2024-04.*
- 13.5** ***QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** les salaires payés pour la période du 24 décembre 2023, au 20 janvier 2024, au montant brut de 1 135 656,09 \$, et montant net de 754 905,52 \$, soient adoptés, tel que recommandé.*
- 13.6** ***QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** les comptes payés pour la période du 8 janvier au 4 février 2024, au montant de 5 819 291,28 \$ soient adoptés, tel que recommandé.*

14. Rapports des Comités/Services

14.1 Pont Cobb's Lake Creek

Suite aux discussions, l'item est différé à la prochaine réunion régulière tel que proposé par le conseiller Kyle Cyr et appuyé de conseiller Stephane Fournier.

RÉSOLUTION 2024-26

Proposée par Simon-Olivier Péladeau-Houle

Appuyée par Samuel Cardarelli

ATTENDU QUE suite à la présentation du rapport TP2022-005 concernant le pont Cobb's Lake Creek le 19 décembre 2022, l'administration a été mandatée de présenter des options additionnelles afin de considérer de vendre ou de transférer l'emprise du chemin et du pont; et

ATTENDU QUE le conseil a considéré les options supplémentaires présentées lors de la réunion à huis clos du 8 février 2023; et

ATTENDU QU'UN budget de 336 600\$ a déjà été adopté lors du processus budgétaire 2023;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal mandate l'administration de procéder avec l'option de démolition du pont Cobb's Lake Creek tel que présenté dans le rapport TP2022-005B.

DIFFÉRÉE

14.2 Nomination d'un membre pour représenter la Cité de Clarence-Rockland au sein de la Commission des services policiers du comté de Russell

RÉSOLUTION 2024-27

Proposée par Simon-Olivier Péladeau-Houle

Appuyée par André J. Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le maire Mario Zanth soit nommé pour représenter la Cité de Clarence-Rockland au sein de la commission des services policiers du comté de Russell.

ADOPTÉE

15. Règlements municipaux

RÉSOLUTION 2024-28

Proposée par Samuel Cardarelli

Appuyée par Stephane Fournier

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les règlements suivants soient adoptés :

15.1 2024-11 visant à nommer des agents de délivrance des licences de loterie

15.2 2024-13 visant à dédier public la Partie 3 du plan 50R-11526 - Chemin Lavigne

15.3 2024-14 visant à nommer un Coordinateur communautaire de la gestion des urgences et suppléants

15.4 2024-15 visant à autoriser une demande de prêt d'Infrastructure Ontario

15.5 2024-16 visant à la désignation de terrains non assujettis à la réglementation de parties de lots, applicable au Bloc 21 du plan 50M-366

15.6 2024-17 visant à modifier le règlement de zonage pour le 604 Caron

15.7 2024-18 visant à modifier le règlement de zonage pour le 791 Lawrence

ADOPTÉE

16. Règlement de confirmation

RÉSOLUTION 2024-36

Proposée par Trevor Stewart

Appuyée par Simon-Olivier Péladeau-Houle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no 2024-12, étant un règlement de confirmation pour la réunion régulière du 14 février 2024, soit adopté.

ADOPTÉE

17. Ajournement

Le maire Zanth lève l'assemblée à 19h52.

Mario Zanth, Maire

Monique Ouellet, Greffière